

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2020-01  
du 03 février 2020**

**Monsieur le Maire,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2019, par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

**DECIDE**

**Article 1** : Durant la période du 24 février 2020 au 28 février 2020, les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local :

Dates	Activités	Tarifs
24/02/2020	Ninja warrior a Dardilly	12.13/12.50euros/12.87
25/02/2020	Soirée casino	6euros
26/02/2020	Journée lazer game+lyon	22.5euros/23.20euros/23.90euros
27/02/2020	Journée gaming	5euros
28/02/2020	Repas chilien+création logo	7euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Le Maire,  
Alain BADOIL

Transmise en préfecture le : - 6 FEV. 2020  
Notifiée le : - 6 FEV. 2020  
Affichée le : - 6 FEV. 2020

